

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 2013

La réunion a lieu à 10 h, à la salle municipale de Bouchette, présidée par Robert LeSage. Une trentaine de membres sont présents.

1- MOT DU PRÉSIDENT

Le Président souhaite la bienvenue aux participants, et mentionne que 2 postes de directeurs sont vacants au sein du Conseil d'administration. Il remercie les bénévoles, rappelle l'importance d'utiliser des produits sans phosphate, et ajoute que le RCI est toujours en vigueur et qu'il faut s'y conformer. Il mentionne que les beignes et le café sont commandités à 50% par Tim Hortons de Maniwaki.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Joseph Charette, secondé par Henri Facette, et résolu que l'ordre du jour présenté soit adopté.

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2012

Pierre Parisien propose l'adoption du procès-verbal, et Pierre Martin seconde.

4- REMISE D'UNE PLAQUE À MICHAEL LUKYNIUK

Tel que suggéré l'an dernier à l'assemblée annuelle, le président remet une plaque à Michael, en remerciement de son dévouement constant pour l'Association, en particulier pour la stabilisation du niveau de l'eau.

5- RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER JACQUES CYR

Jacques Cyr explique son bilan financier.

Mme Aline Charrette propose d'adopter le document, et Jerry Swingle seconde.

Le trésorier ajoute avoir la confirmation écrite du vérificateur financier attestant que le bilan et les livres sont conformes.

6- ÉLECTIONS

Le président mentionne qu'il quitte son poste, et demande aux membres actuels du Conseil d'administration s'ils souhaitent se représenter. Seuls Jacques Cyr et Richard Ducharme manifestent un intérêt. Sujet en suspens.

7- TESTS D'EAU ANNUELS DE L'ASSOCIATION

Le président explique que la 1ere série de tests effectués en septembre 2012 affichait de mauvais résultats, donc il fut décidé de faire certains autres prélèvements 3 semaines plus tard.

Le Conseil a décidé d'effectuer dorénavant les tests vers la mi-juin au lieu du mois d'août, puisqu'il est logique et pertinent de connaître les conditions pour la baignade au début de l'été et non à la fin de l'été. Les résultats des tests qui ont été faits par Suzanne et James le 16 juin dernier montrent des résultats excellents. Le président ajoute qu'une autre série de tests sera faite en août pour pouvoir établir des comparables avec les années précédentes.

8- RÉSEAU DE SURVEILLANCE VOLONTAIRE DES LACS (RSVL)

C'est la 3^e année que l'Association participe à ce programme, pour un coût de 540\$. Le président informe que Ste-Thérèse nous a transmis un chèque de 250 \$, et Bouchette un chèque de 270 \$. Suzanne et James ont déjà commencé à prendre des prélèvements, et James nous informe que sa fille Jennifer agit aussi comme bénévole avec eux.

Le président ajoute que les résultats de 2012 étaient très bons, notre lac étant encore considéré oligotrophe par le MDDEP.

9- STABILISATION DU NIVEAU D'EAU

Michael fait lecture de son rapport, lequel atteste que le niveau de cette année est de beaucoup supérieur aux années antérieures.

10- ADOPTION DES RÈGLEMENTS DE L'ASSOCIATION

Le président remercie les membres du Comité : Lise Lépine, Michael Lukyniuk et Jean Leduc, et mentionne que Duncan Hill a suggéré des modifications et/ajouts avec lesquels le Conseil d'administration est d'accord. Il est proposé par Pierre Parisien, secondé par Bernard Marois, que ces modifications soient adoptées.

Une discussion s'ensuit sur le contenu du projet de règlements, une contre-proposition ayant pour but de retourner le projet de règlements au comité pour étude est présentée par Jean Leduc, mais rejetée par les membres. Après un vote à mains levées, il est proposé par Joseph Charette, secondé par Pierre Martin, que le document soit adopté avec les changements suivants :

3.1 c) se lit comme suit : Un ordre du jour est préparé par le président **et transmis avec l'avis de convocation.**

3.1 f) se lit comme suit : Le quorum est constitué de **vingt (20) membres actifs.**

M. Jean Leduc demande d'enregistrer sa dissidence sur l'adoption des règlements.

11- PROGRAMME ÉCO-ACTION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Le président informe les participants qu'il a rencontré les maires de Bouchette et Ste- Thérèse, l'été dernier, pour les

inviter à agir comme partenaires dans une demande de subvention que l'Association voulait présenter dans le cadre du programme Éco-Action offert par Environnement Canada. C'est un programme qui, en gros, favorise la conservation des cours d'eau et de la nature. Notre intention était la construction de bassins de rétention aux endroits problématiques autour du lac. Malheureusement, les 2 municipalités n'étaient pas intéressées à profiter de cette opportunité.

12- LOCAL POUR TENUE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DANS LES ANNÉES FUTURES

Le président mentionne que pour louer la salle de l'école Ste-Thérèse, il en coûte maintenant 100 \$ plus taxes, et qu'il faut détenir une assurance responsabilité civile. Après consultation, il est décidé de continuer à tenir les assemblées annuelles à la salle de Bouchette.

13- TARIF DES PERMIS DE PÊCHE POUR LES RÉSIDENTS HORS QUÉBEC

Suite à la demande de certains riverains, le président mentionne qu'il a adressé l'an dernier une lettre à la ministre des Ressources naturelles pour lui demander de baisser le prix des permis de pêche pour les résidents hors Québec. N'ayant reçu aucune réponse, une autre lettre fut envoyée en mai, et nous avons reçu simplement un accusé réception. Dossier à suivre.

14- PAVAGE DE LA MONTÉE DES 31 MILLES

Le président a été informé par le maire de Bouchette que le pavage de la montée des 31 milles sera fait cet été, sur une longueur de 2.5 km.

15- RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU VÉRIFICATEUR FINANCIER

Jean-Paul Paquin propose ses services pour remplir ce poste. La nomination est proposée par Pierre Parisien, secondé par André Patry.

16- ÉLECTIONS MUNICIPALES LE DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2013

Le président attire l'attention des membres sur les points suivants :

- les résidents temporaires doivent s'inscrire sur la liste électorale pour pouvoir voter.

- il est possible de voter par correspondance, et il faut profiter de cette opportunité.

17- VARIA

A) MOTOMARINES

Certains se plaignent que les sea-doo circulent trop près des quais et des berges. Puisque les municipalités ne peuvent pas légiférer, il est suggéré de faire de la sensibilisation ou d'appeler la Sûreté du Québec.

B) STATION DE LAVAGE POUR BATEAUX

André Patry mentionne que certains travaux sont déjà effectués et que les budgets nécessaires pour les compléter devraient être votés à l'automne. La station serait située près de la caserne d'incendie.

Lorsque la station sera opérationnelle, l'Association pourrait en profiter pour faire de la sensibilisation auprès des propriétaires d'embarcations.

C) ANALYSE DE L'OXYGÈNE DISSOUS (Étude de caractérisation)

André Patry mentionne que le taux d'oxygénation en profondeur s'avère normal. D'autres tests seront effectués en août 2013 en collaboration avec l'ABV des 7.

D) ÉLECTIONS

Le président veut revenir sur le sujet, car il serait très dommage que l'association tombe à l'eau. Il insiste pour que certaines personnes se portent volontaires pour faire partie du Conseil d'administration. Après plusieurs commentaires, il est proposé qu'une assemblée spéciale soit convoquée en mai 2014 pour discuter strictement des élections et de l'avenir de l'Association et que dans l'intervalle, le Conseil soit formé de : Robert LeSage, président, Jacques Cyr, trésorier, Margo Émond, Bruno Paul, Richard Ducharme, Jean-Paul Paquin et Jean Leduc, directeurs. Jusqu'en mai, le Conseil travaillera strictement sur les dossiers essentiels, par exemple les tests d'eau.

Il est proposé par André Patry, secondé par Joseph Charrette, que cette proposition et ces nominations soient adoptées.

Il faut donc modifier la résolution adoptée au point 15 - Vérificateur financier –, qui se lit maintenant comme suit :

Il est proposé par Jean Leduc, secondé par Brigitte Bourgeois, que Mme Constance Leduc soit reconduite au poste de vérificateur financier pour l'exercice 2013-2014.

18- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question supplémentaire.

19- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Brigitte Bourgeois, secondé par Pierre Parisien, à 13h.